



Formulaire d'adhésion à l'association Le Village du cyclo-cross 2026-2027

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Email : @

	Validité	Tarif	Cochez la case
Membre actif	01/04/2026 > 31/03/2027	50 €	
Membre bienfaiteur	01/04/2026 > 31/03/2027	100 €	
Membre d'honneur	01/04/2026 > 31/03/2029	Somme : (Mini 500 €)	

Option

	Tarif	Nombre	Tailles	Cochez la case
T-Shirt	30 €		XS à 3XL :	

En adhérant à l'association Le Village du cyclo-cross, vous avez accès librement au parcours d'entraînement situé sur la commune de Gargas, pendant votre période d'adhésion. Vous vous engagez à respecter les riverains et à laisser les lieux en l'état comme vous les avez trouvés. Le tarif de votre adhésion viendra en déduction du tarif d'un stage d'entraînement organisé par l'association Le Village du cyclo-cross et/ou le Vélo Club Apt pendant votre période d'adhésion.



SOCIETE GENERALE
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
TITULAIRE DU COMPTE
LE VILLAGE DU CYCLO-CROSS
9 IMPASSE DE LA CALANDRE
84400 GARGAS

DOMICILIATION : APT (00021)
Banque Guichet N° de compte Clé RIB
30003 00021 00037262702 51

Identification Internationale (IBAN)
IBAN FR76 3000 3000 2100 0372 6270 251
Identification Internationale de la Banque (BIC)
S0GEFRPP

Fait à :
Le :
Signature :

Ce formulaire est à renvoyer à : brunocavelier84@gmail.com | Règlement par virement bancaire

Le Village du cyclo-cross, 9 impasse de la Calandre, 84400 Gargas, France
www.village-du-cyclocross.fr | Email : brunocavelier84@gmail.com | Téléphone : 06 09 75 15 38
 Association loi 1901 | RNA : W841007585 | Siren : 941 004 327 | Siret : 941 004 327 00016
 Non assujetti à la TVA | Article 293 B du CGI